

sont aussi un sujet de pertes pour le cultivateur en ce qu'il pourrait autrement employer son temps aux travaux de ses récoltes.

Il serait peut-être bon aussi que tout cultivateur sut en faire lui-même quelques-uns, ceux en bois, par exemple, qui ne demandent qu'une industrie ordinaire, tels que les charrettes à foin, les tombereaux, les herses et rouleaux en bois, les rateaux, les brouettes, les manches d'outils, etc. Ce serait autant d'argent épargné, et le cultivateur pourrait employer à ce genre de travail une partie de ses loisirs pendant les journées de l'hiver, où il n'a qu'à s'occuper du soin de ses animaux et du charroyage du bois de chauffage.

Nous approuvons grandement l'idée d'avoir introduit à l'école d'agriculture de Ste. Anne un atelier expressément destiné à la confection de ces divers instruments. Sous la direction d'un chef d'atelier les élèves de l'école deviennent de bons ouvriers; les ouvrages sortis de cet atelier ont prouvé l'efficacité d'un semblable établissement. Nous avons vu souvent, dans cet atelier, des instruments d'agriculture, des charrettes, des tombereaux, faits par les élèves eux-mêmes, d'une solidité et d'un fini qui auraient pu nous faire croire qu'ils avaient été achetés chez nos meilleurs fabricants d'instruments ou chez les meilleurs charçons.

Il est essentiel aussi que le cultivateur se connaisse en instruments de toutes espèces, pour n'être pas trompé dans leur achat. Ayant l'habitude de les manier, et étant, pour ainsi dire, familiarisé avec eux, il doit savoir juger au premier coup-d'œil de leur bonté, et avoir des moyens d'essai pour reconnaître ce qui leur manque.

Chevaux hargneux

La Société pour la prévention de la cruauté aux animaux donne les règles qui suivent pour le traitement des chevaux hargneux:

1o. Flattez le cheval au collet; examinez le harnais avec soin, sur un côté puis sur l'autre, tout en parlant comme pour l'encourager; ensuite sautez dans la voiture et dites le mot *marche*; il obéira généralement.

2o. Un meneur de chevaux du Maine dit qu'il peut faire partir le cheval le plus hargneux et le plus têtù en ôtant des timons et en le faisant tourner dans un cercle jusqu'à ce qu'il soit étourdi. Si ce premier essai ne le guérit pas, un second le fera.

3o. Pour guérir un cheval hargneux, on n'a qu'à lui boucher le nez avec la main de manière à l'empêcher de prendre son vent jusqu'à ce qu'il veuille partir, et alors laissez-le aller.

4o. Le corveau de l'animal ne semble avoir qu'une idée à la fois; en conséquence si on continue à le fonetter cela ne fait alors que l'entêter davantage. Si donc vous pouvez en aucune façon changer le cours de sa pensée, arrêter sa tête sur un autre sujet, vous n'aurez en général pas le moindre trouble à le faire partir. Un remède simple est de prendre du fil ou de la corde, de lui en faire quelques tours à la patte de devant, un peu en bas du genou, juste assez serrés pour qu'il les sente, et amarez-en boucle. D'abord il partira en dansant, et quand il aura franchi une petite distance vous pouvez descendre et lui

ôter la corde pour ne pas lui faire mal au tendon dans le reste de votre course.

5o. Prenez la queue du cheval, passez la lui entre les pattes de derrière, et attachez-la avec une corde à la sangle de la sellette.

6o. Amarrez lui une petite corde autour de l'oreille aussi près de la tête que possible.—*Moniteur Acadien.*

Choses et autres.

Bien calculer en agriculture.—Toute opération agricole, comme toute affaire de commerce, doit commencer par un bordereau présumé en dépenses, recettes et produits nets; mais en faisant ce bordereau il ne faut pas oublier que rien n'est plus ruineux que les fausses économies en agriculture. C'est pour cela même qu'il ne faut rien entreprendre avant d'avoir bien calculé.

Dans l'état actuel des choses, il est plus important que jamais de calculer en agriculture. Toute opération véritablement agricole doit toujours produire un gain, sans quoi on serait autorisé à taxer de folie celui qui la ferait.

Il est aussi blâmable de se refuser à des avances propres à augmenter les produits du sol, que de se livrer à des spéculations fausses, lorsqu'on peut facilement s'assurer de leurs résultats par des expériences en petit. Les personnes riches qui veulent sacrifier quelques fonds à des travaux agricoles et qui savent d'avance ce qu'elles font, sont seules justifiables.

Avidité du gain chez le cultivateur.—Il arrive souvent que, par avidité du gain, des cultivateurs s'exposent à des pertes. Ainsi celui qui veut nourrir plus de bestiaux que sa terre ne lui permet de le faire, qui force ses engrais dans ses terres à blé, qui accélère la croissance de ses légumes par des engrais exagérés, etc., peut souvent être forcé à des dépenses non prévues, à des retards considérables et même à des pertes totales.

Fromagerie à St. Antoine, comté de Verchères.—On nous informe que M. Elie Gaudet, de St. Antoine, y a établi une manufacture de fromage. Elle fonctionne depuis le commencement de mai dernier et a donné des résultats tout-à-fait encourageants. L'établissement de fromageries procure aux cultivateurs d'immenses avantages; aussi leur établissement dans un comté est-il suivi de plusieurs autres. Le fonctionnement de la fromagerie de M. Gaudet est le même que celui des fromageries établies dans le comté de St. Hyacinthe. Les cultivateurs donnent le lait et reçoivent du fromage en échange; ils ont aussi le petit lait qui sert à l'entretien des jeunes porcelets.

— En un seul jour, au port de New-York, récemment, il est parti huit steamers chargés de grain, bétail et moutons pour le marché européen. Il devient évident que l'Europe dépend beaucoup de l'Amérique pour sa provision de grains et de bestiaux.

L'émigration aux Etats-Unis.—Un abonné au *Travailleur*, de Chicopee, Mass., communique à ce journal les lignes suivantes: "Depuis six ans vous parlez contre la manie de l'émigration aux Etats-Unis.

"Les gages, en ce moment, sont insignifiants, et il y a partout encombrement; en certains endroits la misère s'y fait vivement sentir. Cependant nous avons vu un individu de Chicopee aller récemment au Canada et y embaucher des familles. Arrivées ici, elles sont suivies par d'autres et la misère s'en suit. Nous protestons contre les impostures de cette sorte et mettons les cultivateurs de la Province de Québec en garde contre de telles dupes.

RECETTES

Moyen de détruire la Chrysome des patates.

On annonce, dans différentes parties de notre Province, la réapparition de ce terrible insecte, et on va jusqu'à dire qu'en plusieurs endroits l'on se refuse de prendre les moyens de le détruire; il serait donc d'urgence que la Législature Provinciale de Québec, passât une loi pour les y contraindre, et cela immédiatement.

D'un autre côté, il y a des cultivateurs assez soucieux de conserver leurs récoltes qu'ils s'étudient à essayer différents moyens pour en opérer la destruction. Ces moyens ne peuvent